Italie : Sauce tomate, un marché juteux et parfois frauduleux

15/04/2014 à 9h10

La traçabilité est devenue une exigence pour les consommateurs, donc une nécessité pour les industriels de l'agroalimentaire. Plusieurs affaires de fraude ont été révélées dans la grande distribution. De la sauce tomate italienne, beaucoup consommée en France, a ainsi fait l'objet de tels dérapages par le passé.

Produits chinois estampillés "*made in Italy*"

Des distributeurs français ont en effet vendu des produits estampillés "*made in Italy*" alors que les tomates ne venaient pas de "la botte". Ils affirment aujourd'hui avoir changé de fournisseur.

> ***Dans le port de Naples et dans les entreprises locales arrivent des tonnes de concentré de tomates en provenance de Chine ou des États-Unis, ce qui n'a rien d'illégal, tant qu'il est vendu comme tel. En revanche, la répression des fraudes italienne a saisi en 2005 des fûts de concentré périmé et infesté de moisissures et de vers.***